

RISQUES ERGONOMIQUES ET DEMARCHE TUTOPREV'



Action à l'initiative de la FNA Alsace-Lorraine (Fédération Nationale de l'Automobile) dans le cadre du dispositif Carsat « salaire préventeur ».

DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
SUR DEVIS*

FORMATION :
PRÉSENTIEL / À DISTANCE

PARCOURS:
NON-DIPLÔMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 12 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
NÉANT

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
NÉANT

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2025

PROGRAMME DE LA FORMATION

APPROCHE ERGONOMIQUE ET DÉMARCHE TUTOPREV' (INRS – ED 4462)

Prérequis :

Chaque apprenant doit disposer des équipements suivants pour suivre la formation dans de bonnes conditions :

- Un ordinateur (portable ou fixe) en bon état de fonctionnement,
- Une connexion Internet stable (fibre, ADSL ou 4G minimum),
- Un navigateur à jour (Chrome, Firefox, Safari ou Edge),
- Un casque audio avec micro ou des écouteurs,
- Une webcam fonctionnelle (obligatoire pour les classes virtuelles et les évaluations à distance),

Une adresse e-mail active pour la communication avec l'équipe pédagogique.

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

Pour qui :

- Chef d'entreprise du secteur automobile
- Responsable d'atelier / chef d'équipe
- Tuteur / maître d'apprentissage / maître de stage
- Formateur en établissement (lycée, CFA) ou en entreprise
- Responsable hygiène, sécurité et environnement (HSE)

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :
info@fpa_hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 IDENTIFIER LES DANGERS ET ANALYSER LES SITUATIONS DE TRAVAIL SOUS L'ANGLE ERGONOMIQUE DANS LES ACTIVITÉS DU SECTEUR AUTOMOBILE

2 APPRÉHENDER LES DIFFÉRENTES FAMILLES DE RISQUES PROFESSIONNELS DU SECTEUR AUTOMOBILE ET LEUR DIMENSION ERGONOMIQUE (POSTURES, MANUTENTIONS, ADAPTATION DU POSTE À L'HOMME)

3 COMPÉTENCE TECHNIQUE : LE PARTICIPANT SERA CAPABLE DE CONDUIRE UNE ANALYSE ERGONOMIQUE D'UNE SITUATION DE TRAVAIL ET DE PROPOSER DES MESURES DE PRÉVENTION ADAPTÉES SELON LA DÉMARCHE TUTOPREV'

4 COMPÉTENCE DE PILOTAGE ET DE SUIVI : LE PARTICIPANT SERA CAPABLE D'UTILISER LES SUPPORTS D'OBSERVATION TUTOPREV' COMME OUTILS D'ANALYSE ERGONOMIQUE ET DE TRANSMETTRE LES CONSTATS AUX ACTEURS CONCERNÉS DE L'ENTREPRISE

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

- Émargement électronique
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Test de positionnement, mises en situation, quiz de validation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Durée de connexion des séquences e-learning
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Accueil des apprenants dans une salle virtuelle dédiée à la visioconférence
- Documents supports de formation projetés (brochure INRS ED 4462, fiches familles de risques, supports d'observation)
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets / Exercices d'application sur situations réelles
- Quiz / Évaluations
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant la formation.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formatrice spécialisée dans le domaine de la prévention des risques professionnels du secteur automobile depuis plus de 20 ans, formée à la démarche TutoPrév' de l'INRS et au référentiel santé-sécurité au travail du secteur de la réparation automobile.

DUREUX Louisa – 06.66.85.03.37 – louisa.dureux@fpa-hse-france.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien-être en formation ;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques ;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous ;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques ;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi ;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.



CONTENU DE LA FORMATION :

INTRODUCTION & RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

- Contexte de la santé et sécurité au travail dans le secteur automobile
- Présentation de la démarche TutoPrév' de l'INRS et de ses trois partenaires (école, entreprise, institution Prévention)
- Fondements de l'analyse ergonomique : travail prescrit vs travail réel, activité, tâche, situation de travail
- L'ergonomie comme approche centrale : adapter le travail à l'Homme (et non l'inverse) – principe n° 4 des principes généraux de prévention
- Enjeux humains et économiques pour l'entreprise (AT/MP, TMS, coûts directs et indirects, sinistralité des nouveaux embauchés)
- Processus d'apparition d'un dommage : danger, situation dangereuse, événement dangereux, dommage (norme ISO 14121)
- Les 9 principes généraux de prévention (article L. 4121-2 du Code du travail)
- Synthèse réglementaire sur les travaux interdits et réglementés pour les jeunes au travail et en formation professionnelle

RISQUES CHIMIQUES, PHYSIQUES ET ORGANISATIONNELS (PARTIE 2)

- Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets – risque chimique (peintures, solvants, huiles, gaz d'échappement, poussières, amiante, FCR)
- Risques liés aux agents biologiques
- Risques et nuisances liés au bruit (mesurage, VLE, protection collective et individuelle)
- Risques liés aux ambiances thermiques (chaud, froid, courants d'air) – confort ergonomique du poste
- Risques d'incendie et d'explosion (ATEX, stockage de produits inflammables, opérations de soudage)
- Risques liés à l'électricité (habilitation électrique, véhicules électriques et hybrides)
- Risques liés à l'éclairage du poste de travail – exigence ergonomique de la tâche visuelle
- Risques liés aux rayonnements (UV soudage, optiques)
- Risques psychosociaux (RPS) et organisation du travail – dimension ergonomique organisationnelle

EXERCICES D'ANALYSE ERGONOMIQUE & SYNTHÈSE

- Exercices pratiques : analyse ergonomique de situations de travail à partir de cas concrets (photos, vidéos d'atelier)
- Repérage des dangers, analyse de l'activité réelle et proposition de mesures de prévention hiérarchisées
- Synthèse : échange collectif, retours d'expérience, questions-réponses
- Remise du certificat de réalisation et du support pédagogique complet (brochure INRS ED 4462)

RISQUES À DOMINANTE ERGONOMIQUE ET PHYSIQUE (PARTIE 1)

- Risques de chute, trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement
- Risques de chute de hauteur (ponts élévateurs, fosses, travail en hauteur)
- Risques liés aux circulations internes de véhicules dans l'atelier
- Risques routiers en mission (essais, convoyage)
- Charge physique de travail : postures contraignantes, gestes répétitifs, efforts – analyse ergonomique du poste
- Manutentions manuelles et mécaniques (crics, chandelles, ponts, palans) – aide à la décision ergonomique
- Troubles musculo-squelettiques (TMS) : facteurs de risque, repérage, prévention
- Risques liés aux équipements de travail (outils portatifs, machines, pneumatiques) – conception ergonomique
- Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets

LES SUPPORTS D'OBSERVATION TUTOPREV' COMME OUTILS D'ANALYSE ERGONOMIQUE

- Questionnaire entreprise : caractériser l'établissement d'accueil
- Questionnaire « Conditions d'intervention – Environnement et ambiance de travail » (grille ergonomique)
- Questionnaire « Carrosserie : tôlerie, peinture » – postures, efforts, environnement
- Questionnaire « Carrosserie : remplacement d'élément »
- Questionnaire « Préparation de véhicule VO/VN »
- Questionnaire « Diagnostic : recherche de panne ou de dysfonctionnement »
- Questionnaire « Changement d'organe mécanique »
- Questionnaire « Service rapide »
- Grille d'analyse ergonomique d'une situation à risque et formulation de suggestions de prévention

ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.



12 route du Donon
88110 ALLARMONT
03.29.27.31.07

Document créé le 23/04/2026.

Version du programme : 1

– Source pédagogique : INRS, TutoPrév'
Pédagogie Réparation automobile, ED
4462 (nov. 2018)